



Le 7 décembre 2009

Pourquoi la FCPE ne veut pas entrer dans le débat sur la place des disciplines en lycée

Les sciences économiques et sociales sont indispensables pour préparer les futurs citoyens à la complexité de la société.

L'histoire-géographie est nécessaire pour qu'ils sachent d'où ils viennent et perçoivent la diversité du monde qui les entoure.

Les mathématiques leur apprendront à problématiser et à décrypter les chiffres dont ils seront abreuvés par les médias ou dans leur milieu professionnel.

L'EPS est essentielle pour apprendre à maîtriser son corps et à appréhender celui des autres.

Les SVT sont incontournables pour se saisir du débat sur l'environnement et les menaces qui pèsent sur la biodiversité.

La philosophie ne doit pas être laissée de côté à l'heure de changements sociaux qui interrogent sur le sens de la vie et sur ce qui fait ou doit faire société.

Les langues ne peuvent pas être oubliées pour que 9 milliards d'individus puissent communiquer entre eux dans un monde toujours plus... mondialisé.

Les arts sont d'ailleurs un autre moyen indispensable d'aborder l'Autre dans la diversité de son expression.

Les techniques doivent aussi être enseignées à tous pour que les futurs citoyens maîtrisent leurs usages sociaux.

La FCPE ne veut pas s'engager dans le débat sur la réforme du lycée discipline par discipline. L'objectif qu'elle assigne à une réforme du lycée est précisément d'en finir avec le « millefeuilles » disciplinaire, la juxtaposition sans lien des matières, qui ne permet pas aux élèves d'y trouver du sens.

La réforme que veut la FCPE pour le lycée est une réforme pédagogique, qui mette les élèves au centre des apprentissages de lycée, leur permette de construire leur autonomie dans les apprentissages, de construire leur projet et d'approfondir d'eux-mêmes leurs connaissances.

Cela passe donc par la mise en œuvre d'heures où les élèves sont pris en charge en petits groupes pour faire de la méthodologie, et des travaux interdisciplinaires qui donnent du sens aux enseignements, qui leur apprennent des méthodes de travail qu'ils retrouveront dans l'enseignement supérieur, voire tout au long de leur vie.

Le choix est simple : soit ces enseignements différents se font au détriment de quelques heures consacrées à des enseignements disciplinaires, soit il faut augmenter l'horaire des élèves. Personne ne souhaite aller en ce sens, surtout pas les lycéens et leurs parents.

Personne non plus n'a pour le moment assuré qu'une matière devrait être située au dessus de toutes les autres dans l'ordre des priorités. Dans un cas semblable, il faudrait fixer le minimum horaire dans cette matière nécessaire à tous les élèves, et le mettre en série S comme partout ailleurs.

Néanmoins, la FCPE estime nécessaire de faire entendre sa voix dans la polémique qui dure depuis quelques jours sur la place des enseignements d'histoire-géographie au lycée général.

La discipline est désormais reconnue comme partie intégrante de la culture commune puisqu'en seconde et en première tous les lycéens suivent le même programme d'enseignement à raison de trois puis quatre heures hebdomadaires.

En terminale L et ES la discipline continue d'être enseignée à raison de quatre heures hebdomadaires et elle peut même devenir une discipline majeure pour le lycéen de série L qui choisit l'enseignement de spécialité intitulé 'droit et grands enjeux du monde contemporain', assuré par un enseignant d'histoire-géographie à raison de trois heures hebdomadaires. Avec sept heures hebdomadaires possibles, la discipline vient juste derrière la philosophie qui dispose de huit heures hebdomadaires, mais dont l'enseignement n'est pas assuré avant la classe de terminale.

En terminale S, l'histoire-géographie est certes une matière optionnelle enseignée à raison de deux heures hebdomadaires ; c'est néanmoins plus que le français qui n'est plus enseigné en terminale, pas même en option et dont personne ne songe à dire qu'il ne s'agit pas d'un enseignement fondamental.

L'ensemble des acteurs (UNL, FIDL, UNI-Lycées, SNES-FSU, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SE-UNSA, SNEP-FSU, SNPEN-UNSA, ID-FAËN) qui ont signé à l'été 2008 avec Xavier Darcos les « points de convergence » comme prélude aux discussions sur la réforme du Lycée étaient d'accord sur le fait qu'il était nécessaire de procéder à un rééquilibrage des filières et des séries menant au baccalauréat, notamment pour mettre fin à la suprématie de la voie générale et de la série S. La FCPE, bien que n'ayant pas été invitée à l'époque dans cette discussion, partage ce point de vue.

Aujourd'hui, on le sait, la filière S est très largement considérée comme une série d'excellence, la « voie royale », vers laquelle doivent s'orienter tous les bons élèves, quitte ensuite à ne pas choisir de poursuivre leurs études dans des filières scientifiques pour un grand nombre d'entre eux. De ce fait, cette série conserve aujourd'hui un caractère trop généraliste, qui nuit aux autres séries, L et ES. Cela nuit également aux filières scientifiques de l'enseignement supérieur qui ne recrutent plus assez d'étudiants solidement formés dans les disciplines scientifiques.

La FCPE ne peut donc qu'être favorable à un recentrage de la série S sur les disciplines scientifiques pour accroître sa spécialisation. La suppression de l'histoire-géographie des matières obligatoires en terminale S va dans ce sens. Elle s'accompagne d'un renforcement de l'horaire obligatoire en première, qui passe de 2h30 à 4h00 et de la création d'une option facultative de deux heures en terminale. En somme, les élèves de S qui souhaiteront prendre cette option bénéficieront de 6 heures d'histoire-géographie au cours du cycle terminal (première + terminale) au lieu de 5 aujourd'hui...

Nous sommes bien là dans un débat a priori lancé par ceux qui souhaitent maintenir à tout prix l'élitisme de la série S au détriment des autres. L'éditorial de Libération le 8 décembre en est une preuve manifeste, qui considère qu' "*écartée de la terminale pour les sections les plus prestigieuses, l'histoire, par la force des choses, s'en trouvera déclassée. On comprendra qu'elle est seconde dans la formation des futurs responsables.*" Ceci ne fait rien d'autre qu'entériner le fait que la série S est une série d'élite et que ce serait très bien comme ça.

De fait, l'Observatoire des inégalités relève qu'en 2002, alors que les enfants de cadres représentaient 13,8% des élèves de 6ème, ils étaient 24% à obtenir un baccalauréat : 8,2% un bac professionnel, 14,3 un bac technologique et 34,8% un baccalauréat général, dont 29% en série L, 30% en ES et 40,2% en S. En 2008, on atteignait même 42,1% d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures en série S, alors que ces mêmes catégories représentaient 15% de la population active.

Rappelons au passage que personne ne s'offusque de ce que l'histoire-géographie, si indispensable pour la formation du citoyen, soit absente des enseignements obligatoires dans d'autres terminales, technologiques ou professionnelles...

Enfin, en principe, la formation civique du jeune est l'affaire du socle commun, de sorte que l'argument selon lequel l'histoire est nécessaire à la construction de la citoyenneté et donc indispensable pour tous les élèves ne peut valoir pour le Lycée. Autant on peut laisser à des jeunes qui s'intéressent à l'histoire la possibilité de l'étudier, autant il n'est certainement pas justifié de l'imposer à tous.